



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E166085

VALABLE JUSQU'AU 16/05/2025

ÉDITÉ LE

08/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 81336261300016

Siret : 813 362 613 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3308390

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21175289504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21175289504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Raison sociale : EURL CRETE SYLVAIN

14 RUE DESIREE RUEL
72600 NEUFCHATEL EN SAOSNOIS

Téléphone : 06 03 38 09 33

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : eurlcretesylvain@gmail.com

Responsabilité légale :

CRETE SYLVAIN CO-GÉRANT / CRETE CÉCILA CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.